



Les annonces indiquées ci-dessous sont anonymes.

Les coordonnées des familles seront transmises aux assistantes maternelles qui en feront la demande.

Elles devront figurer sur la liste officielle des assistantes maternelles agréées du Muretain Agglo.

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LB-2023/10-29	25/03/2024	3 mois	NON	Labarthe, Pinsaguel, Pins Justaret	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée						
Départ						
Amplitude						
Autres horaires ou modalités	Accueil sur 5 jours par semaine (possibilité sans mercredi après-midi) Horaires : au plus tôt 7H30 – au plus tard 18H30					
Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LB-2024/01-03	01/02/2024	20 mois	NON	Labarthe, Pins-Justaret, Pinsaguel, Roquettes, Portet, Roques	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée	9h15	9h15		9h15	9h15	
Départ	17h	17h		17h	17h	
Amplitude	7h45	7h45		7h45	7h45	
Autres horaires ou modalités	Possibilité d'accueil aussi de 2 jours par semaine (lundi et mardi)					
Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LB-2024/02-04	26/08/2024	22 mois et 9 mois	OUI 2 ENFANTS	Portet	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée						
Départ						
Amplitude						
Autres horaires ou modalités	Accueil 5 jours par semaine du lundi au vendredi Horaires : au plus tôt 8H – au plus tard 17H30					



Les annonces indiquées ci-dessous sont anonymes.

Les coordonnées des familles seront transmises aux assistantes maternelles qui en feront la demande.

Elles devront figurer sur la liste officielle des assistantes maternelles agréées du Muretain Agglo.

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
MU-2024/02-03	01/09/2024	36 mois	OUI PERI SCOLAIRE	Muret, Seysses	Muret Tel : 05 61 51 90 43	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée			8h30			
Départ			18h			
Amplitude			9H30			
Autres horaires ou modalités	Besoin d'un accueil durant les mercredis Et les vacances scolaires (mêmes horaires que pour le mercredi)					

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LB-2024/03-06	26/08/2024	18 mois	NON	Pins Justaret, Saubens, Villate, Labarthe, Roquettes	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée						
Départ						
Amplitude						
Autres horaires ou modalités	Accueil 5 jours par semaine du lundi au vendredi Horaires : au plus tôt 7H45 – au plus tard 17H15					

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LV-2024/03-02	19/03/2024	16 mois	NON	Labastidette, Lamasquère, Frouzins	Lavernose Tel : 06 19 31 78 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée	11h30	11h30		11h30	11h30	
Départ	18h	18h		18h	18h	
Amplitude	6H30	6H30		6H30	6H30	
Autres horaires ou modalités						



Les annonces indiquées ci-dessous sont anonymes.

Les coordonnées des familles seront transmises aux assistantes maternelles qui en feront la demande.

Elles devront figurer sur la liste officielle des assistantes maternelles agréées du Muretain Agglo.

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)		
FR-2024/03-03	26/08/2024	5 mois	NON	Frouzins, Roques (Lamartine)	Frouzins Tel : 05 34 50 04 20 Roques Tel : 05 62 86 49 37		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Arrivée	8h15	8h15	8h30	8h15	8h15		
Départ	17h30	17h30	16h30	17h30	17h30		
Amplitude	9H15	9H15	8H	9H15	9H15		
Autres horaires ou modalités	Possibilité d'enlever 1 semaine d'accueil						

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)		
LB-2024/03-08	09/09/2024	3 mois	NON	Villate, Pins Justaret, Saubens, Labarthe	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Arrivée	8h	8h	8h		8h		
Départ	18h	18h	18h		18h		
Amplitude	10H	10H	10H		10H		
Autres horaires ou modalités							



Les annonces indiquées ci-dessous sont anonymes.

Les coordonnées des familles seront transmises aux assistantes maternelles qui en feront la demande.

Elles devront figurer sur la liste officielle des assistantes maternelles agréées du Muretain Agglo.

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
FR-2024/04-05	11/04/2024	7 mois	NON	Frouzins, Seysses, Lamasquère	Frouzins Tel : 05 34 50 04 20 Roques Tel : 05 62 86 49 37	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée				8h15	8h15	
Départ				17h30	17h30	
Amplitude				9H15	9H15	
Autres horaires ou modalités	Accueil pour un remplacement sur deux jours uniquement le jeudi 11 et vendredi 12 Avril 2024					

Numéro ANNONCE	Date de début de l'accueil souhaité	Age de l'enfant à la date d'accueil	Particularités de l'accueil (oui/non)	Commune(s) recherchée(s)	RPE concerné(s)	
LB-2024/04-09	26/08/2024	14 mois	NON	Pins Justaret, Saubens, Pinsaguel, Roquettes, Roques	Labarthe Tel : 05 34 48 17 41 Saubens Tel : 05 61 44 74 28	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arrivée						
Départ						
Amplitude						
Autres horaires ou modalités	Accueil 5 jours par semaine du lundi au vendredi Horaires : au plus tôt 8H45 – au plus tard 18H Possibilité de 4 jours par semaine					